



Armelle Le Goff et Christiane Demeulenaere-Douyère (dir.)

Enseignants et enseignements au cœur de la transmission des savoirs

Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques

La transmission des savoirs à Saint-Martial de Limoges au XIII^e siècle

Jean-Loup Lemaitre

DOI : 10.4000/books.cths.14512

Éditeur : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques

Lieu d'édition : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques

Année d'édition : 2021

Date de mise en ligne : 18 janvier 2021

Collection : Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques

ISBN électronique : 9782735508976



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

LEMAITRE, Jean-Loup. *La transmission des savoirs à Saint-Martial de Limoges au XIII^e siècle* In : *Enseignants et enseignements au cœur de la transmission des savoirs* [en ligne]. Paris : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2021 (généré le 20 janvier 2021). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/cths/14512>>. ISBN : 9782735508976. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.cths.14512>.

Ce document a été généré automatiquement le 20 janvier 2021.

La transmission des savoirs à Saint-Martial de Limoges au xiii^e siècle

Jean-Loup Lemaitre

- 1 Les écoles ont de tout temps été un facteur essentiel de la transmission des savoirs, d'une certaine forme de savoir, dont les livres en sont un des vecteurs fondamentaux si l'on veut transmettre un savoir critique et raisonné. Aux xiii^e siècle, l'université est encore balbutiante, les petites écoles inexistantes, et la transmission du savoir se fait à travers les écoles cathédrales et monastiques¹.

L'école monastique de Saint-Martial

- 2 Qu'en était-il à Limoges entre le milieu du xii^e et celui du xiii^e siècle ? Nous n'avons aucune trace d'une école cathédrale. La perte des archives des abbayes de Saint-Augustin et de Saint-Martin ne permet pas de savoir ce qu'il en était dans ces deux monastères. L'abbaye de la Règle – des moniales – a certes conservé une partie de ses archives mais elles sont tardives et non classées, partant non communicables, et les abbayes de femmes n'étaient pas à la pointe de l'enseignement à cette date. Il ne reste donc que l'abbaye Saint-Martial, des moines noirs passés dans l'obédience clunisienne en 1062. Son chartrier, conservé aux archives départementales de la Haute-Vienne (3 H 1-570) n'a été classé qu'en 1976 par Martine Sainte-Marie². Ce riche fonds ne renferme aucune pièce concernant explicitement de près ou de loin une quelconque école monastique. Et pourtant, celle-ci a existé. Dans sa thèse d'École des chartes sur l'abbaye, publiée en 1901, et qui reste encore la meilleure somme que nous ayons sur elle³, Charles de Lasteyrie ne dit mot de cette école, pas plus qu'il ne parle d'ailleurs du site de la bibliothèque, écrivant alors en ignorant le texte du ms. BAV Regin. lat. 267 :
- « Il est deux bâtiments dont nous n'avons pu retrouver l'emplacement : c'est d'abord la bibliothèque construite par le bibliothécaire Pierre de Verteuil, au commencement du xiii^e siècle ; c'est ensuite la maison abbatiale.⁴ »
- 3 Si l'on sait, grâce à ce texte, que la bibliothèque se trouvait dans la chapelle Saint-Michel⁵, il n'en va pas de même de l'école.

- 4 Seuls Geoffroy de Vigeois et Bernard Itier nous permettent d'avoir quelques idées sur cette école dans la seconde moitié du XII^e siècle. Geoffroy évoque dans sa chronique le « maître d'école » (*magistrum scholae*, I, 31, 2) et il se qualifie plus loin de « jeune écolier » (*Ego Gaufrerus eram tunc praesens puerulus in schola*, I, 53, 2) en 1152. Bernard est plus explicite. Il nous dit être au monastère, à l'âge de quatorze ans, à la limite de la *puericia*, comme écolier⁶. Ce texte est l'un des rares qui fassent allusion à l'école de Saint-Martial. Bernard mentionne par ailleurs dans une liste des officiers de l'abbaye copiée sur la marge du ms. BnF lat. 1338, f. 250v⁷, au 24^e rang, un *magister scole*, suivi d'un *magister noviciorum*. Il cite aussi à deux reprises un *magister puerorum*, remplissant probablement les mêmes fonctions. Le premier est Gérard Vassal, en 1217 : *duo armaria in claustro et aliud in ecclesia ad opus infantum fiunt a Gerardo Vassal, magistro puerorum*⁸. Cette construction est évoquée dans une note due à un autre scribe : *Anno M^oCC^oXVII^o, facta fuit [...] et duo armaria in claustro, vicelicet duo que sunt in pariete refectorii, unum ad opus puerorum, aliud in quo lumina [...mutilé...]*⁹. On la rapprochera d'une autre note figurant dans un essai d'obituaire antérieur à Bernard : [04.02] II NON. FEBR. Aimericus. *Iste fecit armariam arcuatam ubi scola legit et cantat*¹⁰.
- 5 Le second est Pierre Merret, en 1218 : *Anno verbi incarnati, M^oCC^oXVIII^o, vigilia S. Columbani manebant in hoc cenobio [...] armarius Bernardus Iterii, magister puerorum Petrus Merret...* Il avait alors la responsabilité de sept garçons, dont Bernard donne les noms : *VII pueri. J. Rotger. Audier la Mota. Zacharias. G. de Montagut. S. de Granmont. Mateu Baile. A. Tiso*¹¹. Il n'y en avait plus que cinq en 1223 : *V. pueri. B. d-Analac. Rotbertus de Serran. Gui deu Clauzeus. Helias de Frachet. Guischart de Chasteu*¹². La question de l'école monastique a été passée sous silence par Lasteyrie, comme nous l'avons dit¹³.

La bibliothèque et ses livres

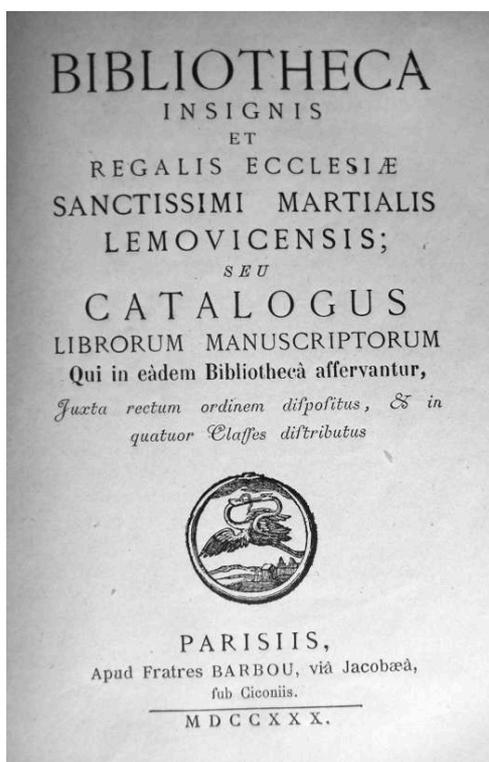
- 6 Qui dit école dit livres, ces objets indispensables à la transmission du savoir intellectuel. L'abbaye de Saint-Martial est une des abbayes de la France médiévale ayant laissé le plus bel ensemble de manuscrits.
- 7 Dans la seconde moitié du XVII^e siècle, un carme, le P. Bonaventure de Saint-Amable, auteur d'une ample et peu critique *Histoire de Saint-Martial* en trois volumes in-folio (Limoges-Clermont, 1673-1685) rédigea un catalogue des manuscrits alors conservés dans la bibliothèque de la collégiale (165 articles)¹⁴, catalogue publié en 1739 par dom Bernard de Montfaucon¹⁵. Étienne Baluze, le bibliothécaire limousin de Colbert, tenta en 1669 d'acheter ces manuscrits pour son maître, mais les prétentions financières des chanoines étaient sans limite et l'affaire ne se fit pas. En décembre 1676, l'archevêque d'Auch, Henri de La Mothe-Houdancourt, abbé de Saint-Martial, donnait procuration à un mandataire pour s'opposer à toute vente des « manuscrits et livres anciens de l'abbaye, dont la conservation doit estre précieuse... comme un dépôt illustre ». En 1709, Antoine Lancelot, visitant la bibliothèque, mit la main sur un exemplaire du catalogue de Bonaventure de Saint-Amable et le communiqua à un religieux de Saint-Augustin de Limoges, dom Claude Béral¹⁶, qui en envoya copie à dom Thierry Ruinart en lui laissant entendre que la Congrégation pourrait peut-être acquérir cet ensemble. L'affaire resta sans doute lettre-morte car dom Martène n'y fait aucune allusion dans son voyage littéraire, lors de son passage à Limoges :
- « Saint-Martial est une ancienne abbaye de notre ordre, qui fut sécularisée il a plus de cent cinquante ans sur un faux exposé ; et changée en église collégiale assez

considérable. On y conserve encore près de deux cents manuscrits, la plupart des saints pères, surtout de S. Ambroise, S. Jérôme, S. Augustin, S. Grégoire, monuments du travail des saints moines bénédictins qui ont autrefois sanctifié cette abbaye et édifié le pays, mais aujourd'hui fort négligés par les chanoines...¹⁷ »

- 8 Un nouveau catalogue, comptant 202 articles, fut dressé par la suite. En 1723, une copie en fut faite par dom Vincent Marcland¹⁸, pour dom François Anceaume¹⁹. Ce catalogue fut imprimé en 1730, avec quelques petites modifications, comptant 204 articles (fig. 1) :

BIBLIOTHECA INSIGNIS ET REGALIS ECCLESIAE SANCTISSIMI MARTIALIS LEMOVICENSIS ; SEU CATALOGUS LIBRORUM MANUSCRIPTORUM Qui in eadem Bibliotheca asservantur, juxta rectum ordinem dispositus, & in quatuor classes distributus [Marque] PARISIIS. Apud Fratres BARBOU, via Jacobæa, sub Ciconiis. M D CC XXX.

Fig. 1. – Le catalogue de vente des manuscrits de Saint-Martial de Limoges, Paris, Barbou, 1730.



© J.-L. Lemaitre.

- 9 Cela correspond, avec quelques manques, aux manuscrits acquis pour la bibliothèque du roi en 1730 et qui furent alors revêtus dans le courant de l'année 1733 d'une reliure aux armes royales, en maroquin rouge ou bleu (violet d'après l'ancien inventaire), mais loin d'être à ce nous pouvons savoir de cette bibliothèque aux XII^e-XIII^e siècles. Il faut se tourner vers les inventaires contemporains conservés, en particulier ceux de Bernard Itier et de son successeur, sans doute Étienne de Salvaniec.

Les inventaires de la bibliothèque aux XII^e-XIII^e siècles

- 10 En dehors de ceux de Bernard Itier, les inventaires des manuscrits de Saint-Martial sont l'œuvre de bibliothécaires restés anonymes. Le plus ancien (A1, BnF, lat. 5243, f. 89v-90) a été copié à la fin du XII^e siècle sur le deuxième livre du chapitre. Vient ensuite celui de

Bernard Itier (A2, BnF, lat. 1085, f. 1-7v, 76, 104v), auquel on ajoutera le catalogue des livres de médecine, sans doute conservés à l'infirmerie (A3, arch. dép. Haute-Vienne, 3 H 411). Suit le troisième catalogue (A4, BnF, lat. 1139, f. 229-236), le plus important numériquement, dû à un successeur de Bernard Itier, sans doute Étienne de Salvaniac. Le quatrième inventaire (A5, BnF, lat. 5245, f. 164r) n'est en fait qu'un extrait du troisième.

- 11 On ajoutera à ces inventaires de livres deux inventaires du trésor, l'un du xiii^e siècle (A6, BnF, lat. 1139, f. 28-29), l'autre dressé le 27 septembre 1393, mais en très mauvais état de conservation (A7, BnF, NAL 2073, f. 22-23), ainsi que l'inventaire des livres légués par le cardinal de Chanac, dans son testament donné le 29 décembre 1384 (A8).
- 12 C'est ensuite le néant... On ne sait pratiquement plus rien de l'histoire de la bibliothèque de l'abbaye puis de la collégiale jusqu'au xvii^e siècle. Treize manuscrits du fonds de Saint-Martial²⁰ portent une note disant qu'ils ont été remis en 1477 à la bibliothèque de l'abbaye par l'abbé Jacques II Jouviond (1433-1488) :
- Anno Domini millesimo CCCC° LXXII°, XXa mensis junii, fuit hujusmodi liber traditus
librarie hujusmodi monasterii Beatissimi Martialis per reverendum in Christo patrem et
dominum nostrum Jacobum Jouviondi, abbatem predicti monasterii.*²¹
- 13 Mais certains de ces manuscrits portent des traces d'une appartenance antérieure à l'abbaye, notes de Bernard Itier ou cotes anciennes...²².

Les livres à l'usage des écoliers

- 14 La présence de « classiques » au sein d'une bibliothèque monastique est un des critères de l'existence d'une école²³. Que reste-t-il en ce domaine du riche fonds de Saint-Martial ? Le recueil copié par Adémar de Chabannes au xi^e siècle (Leiden, Vossius O 15) : Virgile, Perse, Cato minor, Hygin, et quatre manuscrits de la BnF, tous du xi^e siècle : lat. 4883 A, un florilège ; — lat. 5239, un traité d'astrologie ; — lat. 7231, un Cicéron copié par Adémar de Chabannes ; — lat. 7903, un Térence (quatre manuscrits absents du catalogue de 1730)... Il faut donc se tourner vers les anciens catalogues. Ils nous font connaître trente-trois manuscrits ayant pu être à l'usage des écoliers, en prenant en compte l'incertitude offerte par les inventaires médiévaux. En effet, on sait que l'équation « un texte = un volume » est rare au Moyen Âge, un même volume, indépendamment des florilèges, pouvant renfermer des écrits très variés. Citons seulement le n° 49 de l'inventaire dressé par Bernard Itier : **a** *Trogus Pompeius*, **b** *Suetonius de gestis.XII. Cesarum*, **c** *Gneus Florus*, **d** *Valerius Maximus*, **e** *Pomponius Mela, hec omnia in uno volumine*. Il renferme pour l'essentiel des œuvres d'historiens, Trogue Pompée, Suétone, Florus, Valère Maxime, ou de géographe comme Pomponius Mela.
- 15 Prenons les auteurs plus répandus, ceux dont la présence ne surprendra pas, parce qu'ils étaient à la base de l'enseignement de la grammaire, de la rhétorique et de la dialectique, le *trivium* (en prenant en compte les gloses éventuelles). Que trouve-t-on à Saint-Martial ?
- 16 **Boèce :**
- A4. [120] **a** *Istoria Langobardorum*, et **b** *arimetica Boecii*. — A4 [181] **a** *B|(ernardus) Clarevallensis*, et **b** *Boecius de Trinitate, in uno*. — A4. [258] *Boecius de consolatione|,/duo sunt\.*

17 **Cicéron :**

- A2. [160] Marcus Tullius. — A2. [190] **a** Magnus Seneca, et **b** controversie Tullii, et **c** Apuleius, et **d** Plinius et **e** alia multa.
- A4. [118] **a** Note Senece, **b** sinonima Ciceronis, **c** leges Romanorum, **d** Grecorum, **e** Alemanorum, **f** Francorum, **g** Syranorum, in uno. [BAV, **Regin. lat. 852**]²⁴. — A4. [188] ¶ **a** Tullius Cicero de officiis, et **b** institute legum, in uno.

18 Auxquels il faut ajouter le lat. 7231, un Cicéron copié par Adémar de Chabannes.

19 **Donat :**

- A4. [289] Expositio Donati. [lat. 7570]²⁵.

20 **Horace :**

- A2. [45] Oracius.
- A4. [233] Oratius.

21 **Juvénal :**

- A4. [83] **a** Juvenalis, **b** Lucanus et **c** alia bona, in uno. — A4. [267] Juvenalis alter.

22 **Priscien :**

- A2. [117] Summa magistri Petri Hispaniensis super librum Prisciani de constructione.
- A4. [238] Duo Prisciani de constructione. — A4. [270] Glose Prisciani. — A4. [298] **a** Priscianus et **b** Arator. — A4. [323] Priscianus in XII versus Virgillii.

23 **Térence :**

- A2. [87] Terencius.
- A4. [254] Terencius [lat. 7903]²⁶.

24 **Virgile**, avec les commentaires de Servius et de Priscien.

- A4. [316] Commentum in Virgilio. — A4. [323] Priscianus in XII versus Virgillii.

25 On remarque toutefois ici l'absence d'Ovide, mais la présence de fables (A4. [363] *Liber Esopus*). On retiendra surtout la place occupée par l'histoire, et dans une moindre mesure la géographie, à Saint-Martial. La grande abbaye limousine possédait en effet sur ses rayons **César** (A4. [197] **b**. *Istoria Julii Cesaris*), réuni en un même volume avec Tite Live ; — **Flavius Joseph** (A2. [43] *Josephus in duo volumina* ; — A4. [189] *Josepus de antiquitate, in duobus voluminibus* ; — A4. [150] *Flavius de re militari*). — **Florus** (A2. [49] **e**. *Gnaneus Florus*) ; — **Lucain**, en double exemplaire (A2. [88] *Lucanus, II* ; A4. [84] **b**. *Lucanus, [268]. Lucanus alter*) ; — **Pomponus Mela**, en double exemplaire (A2. [49], 126) ; — **Solin**, en double exemplaire au xiii^e siècle (A2. [124] *Solinus de mirabilibus mundi* ; A4. [154]. **b** *Solinus de mirabilibus mundi* ; [200]. **g**. *Solinus*) ; — **Suétone** (A2. [49] **b**. *Suetonis de gestis XII Cesarum*/A4. [182] **b** *Suetonius gesta Cesarum*) ; — **Tite Live**, suivi de César (A4. [197] **a** *Titus Livius*) ; — **Troque Pompée**, également en double exemplaire au xiii^e siècle (A2. [49]/ A4. [182] **a** *Trogus Pompeius* ; A4. [229]. *Item alter Trogus Pompeius*) ; — **Végèce**, en deux exemplaires (A4. [154] **a** *Libri quatuor Flavii de re militari* ; A4. [269]. *Flavius de re militari*) ; plus deux anonymes, **Gesta Alexandri** (A4. [155] 266), peut être le *De rebus gestis Alexandri Magni* de Quinte Curce, et une *Istoria Romana* (A4. [200]). Les *Facta antiquorum* anonymes correspondent peut-être aux *Facta et dicta memorabilia* de Valère Maxime, dont l'abbaye conservait plusieurs exemplaires (A2. [49] **d**, 125, et A4. [282]). Un seul historien important manque à Saint-Martial, Salluste, présent par contre dans la bibliothèque du prieuré d'Aureil voisin, en plusieurs exemplaires.

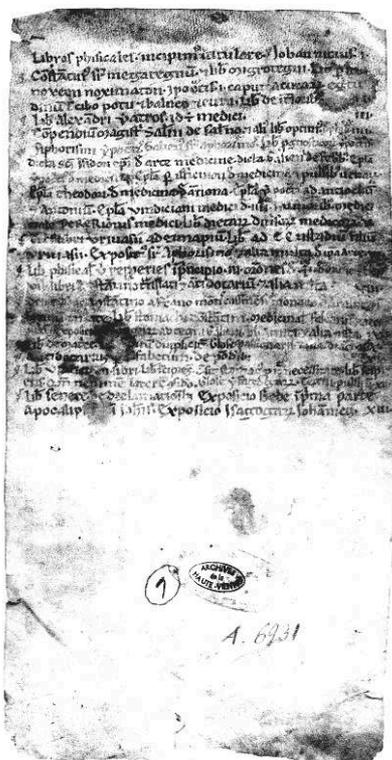
- 26 Aux historiens païens, il faudrait aussi ajouter les historiens chrétiens présents dans la bibliothèque, comme Orose (A2. [44] *Orosius. II. libri*; — A4. [93] *Orosius, novus.* — [94] *Orosius, vetus*); — Anastase le bibliothécaire (A2. [47] *Cronica Anastasii.*, A4. [158] *Cronica Anastasii*).
- 27 **Bède** est très présent pour les œuvres exégétiques (A2 [52] et A4. [64, 66-70], mais aussi pour ses traités de comput et de métrique (A4 [62] *Beda de temporibus* [lat. 5239 (?)]; — [63] *Item alter Beda de temporibus* — [65] *Beda de metrica arte*), mais ses œuvres historiques manquent.
- 28 On trouve aussi l'*Historia tripartita et Iherosolimitana* (A2. [91] **a** *Historia tripartita* et **b** *Iherosolimitana*); — A4. [124] *Istoria tripartita*), ou Richard le Poitevin, ([160] **a** *Vita sancti Gaulterii* et **b** *cronica Ricardi Cluniacensis, in uno*).
- 29 On ne manquera pas de rapprocher cette richesse de la place tenue par l'École historique de Saint-Martial du xi^e au xiii^e siècle, avec Adémar de Chabannes, Geoffroy de Vigeois, Bernard Itier, jusqu'à Pierre Coral, sans omettre les chroniqueurs anonymes des manuscrits BnF lat. 11019 et lat. 5452.
- 30 Cette profusion d'historiens antiques a-t-elle suscité des générations de moines sinon historiens du moins attiré par l'histoire, ou le goût des moines limousins pour l'histoire les a-t-ils poussé à enrichir la bibliothèque en ce domaine ? On ne répondra toutefois pas à cette question.
- 31 La présence de quelques auteurs grecs enfin fait s'interroger sur la place qu'ils pouvaient tenir réellement. Cultivait-on le grec dans les monastères de la France méridionale au Moyen Âge ? Quelques auteurs grecs, en dehors de la médecine (Galien, Hippocrate), apparaissent au fil des inventaires, parmi les livres de grammaire et de logique, mais dans une traduction latine, même si cela n'est pas toujours dit explicitement, et il faut attendre le xvi^e siècle pour avoir à Limoges un véritable enseignement du grec.
- 32 Retenons ici **Ésope** (A4. [363] **a** *Liber Ysopus*); **Aristote**, dont les *Topiques*, dans la traduction de Boèce, ont été réunis par Bernard Itier avec le séquentiaire de Rogerius pour former le ms. lat. 1338, son « bloc-notes », absent des inventaires²⁷. — **Flavius Joseph** (37-95 apr. J.C.) où les deux œuvres majeures de l'historien juif sont bien différenciées- : « La Guerre des Juifs » (A2. [150]. *Flavius Josephus istoriacus Judaici belli*); — « Les Antiquités judaïques » (A2. [189]. *Josephus de antiquitate, in duobus voluminibus*; — **Jean Stobée** (v^e siècle apr. J. -C.), auteur d'une anthologie, sous une forme versifiée (A4. [228] *Stobias versificatus*).
- 33 Les deux inventaires rédigés par Bernard Itier et sans doute par son successeur Étienne de Salvaniac renferment donc, de manière indifférenciée, de nombreux volumes plus destinés à l'enseignement et à la formation des écoliers qu'à l'enrichissement intellectuel des moines profès.

Les livres de médecine

- 34 Bernard Itier nous a laissé un autre témoignage particulièrement précieux de la transmission des savoirs à l'abbaye de Saint-Martial : le catalogue des livres de médecine, distincts des livres de la bibliothèque et qui était sans doute conservé à l'infirmerie (fig. 2). Pratiquement à la même époque, si l'on compare les écritures, il

éprouve en effet le besoin de rédiger au dos d'une charte la liste des livres de médecine de l'abbaye, *Libros phisicales incipimus intitulare*²⁸, liste donnant l'énoncé de treize volumes, en tête desquels [I] *Johannicius* (121) ; -[II] *Constantinus super megategnum...* (50) ; -[III] *Liber Alexandri Yatros* (141) ; -[III] *Compendium magistri Salerni de Salerno* (> livres de Bernard de Rialiac, 53) ; -[VIII] *VII^{tem} libri a Constantino translati* ou [IX] *Urine Isaac a Constantino Africano...* (123. *Costantinus*)... Reste le second *Alexander* (122). Mais ce sont cette fois treize volumes, dont certains sont de véritables recueils de traités médicaux qui sont catalogués. On doit d'ailleurs se demander s'il s'agit en fait de treize volumes, ou d'une série de *libelli* rassemblés « en dossiers », car l'expression familière à Bernard Itier pour désigner des textes divers réunis sous une même reliure, *in uno*, n'apparaît pas. De plus, les manuscrits de saint-Martial, tels qu'ils se présentent aujourd'hui, sont issus de regroupements faits entre le Moyen Âge et le XVIII^e siècle qui ne correspondent pas à leur état primitif. Il suffit de se reporter aux quatre manuscrits qui subsistent pour s'en rendre compte, où l'on retrouve, dans une disposition différente, certains des textes mentionnés par Bernard Itier.

Fig. 2. – Le catalogue des livres de l'infirmerie de Saint-Martial dressé par Bernard Itier, arch. dép. de la Haute-Vienne, 3 H 411.



Arch. dép. de la Haute-Vienne.

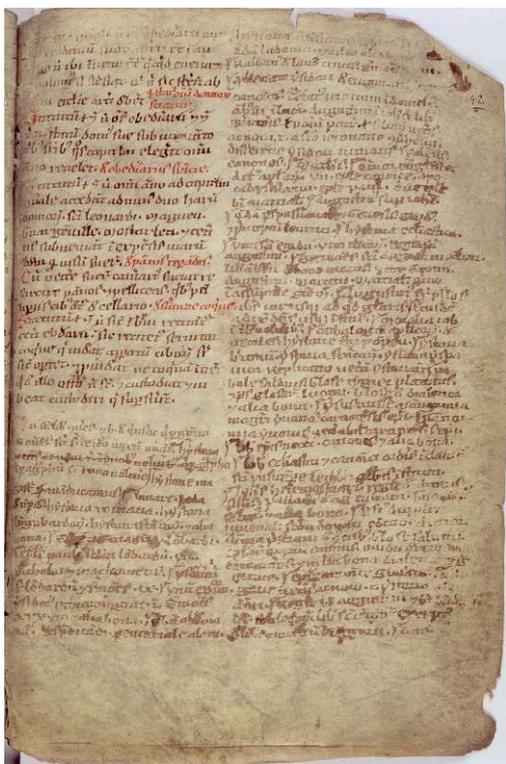
- 35 Pourquoi Bernard Itier a-t-il procédé ainsi ? S'il avait omis certains livres dans la liste copiée sur les marges du ms. BnF lat. 1085, ou s'ils étaient entrés après coup, par don ou par achat (qui aurait été de son fait), il aurait pu facilement les y ajouter. Or que fait-il ? Il établit une liste, très détaillée, pour son propre catalogue, accompagnée d'un titre (*Libros phisicales incipimus intitulare*) où les volumes (ou recueils) sont numérotés de I à XIII. Ce catalogue ne comporte pas de subdivisions. Il ne s'agit donc pas d'un relevé préparatoire spécialisé, d'autant que tous les livres ne s'y retrouvent pas, tant s'en faut.

Tout laisse donc à penser – bien que nous n'en ayons pas la preuve formelle – que Bernard a dressé là une liste à l'usage du *medicus*, ou du *physicus* de l'abbaye et peut-être même, une liste des livres conservés à l'infirmerie, à portée de main. C'est ce qui expliquerait aussi que tous ces livres ne se retrouvent pas à la fin du siècle, dans le vaste catalogue des livres de la bibliothèque entrepris par un de ses successeurs (450 livres au moins)²⁹, où ne figurent qu'un *Liber medicinalis magnus* (120), *Megategnus de Phisica* (192) [II], *Macer* (205), *Compendium magistri Salerni de Salerno* (217 [III]), *Alter liber medicinalis* (248), *Speculus medicorum* (365), soit six titres, dont l'un, *Macer*, est absent de la liste de Bernard Itier, et dont deux le *Liber medicinalis magnus* et l'*alter liber medicinalis* ne sont pas identifiables.

36 Nous avons eu naguère l'occasion de publier et de commenter cet inventaire, et nous renvoyons pour le détail à notre article³⁰. Ce qui est important ici est de voir qu'au sein de la grande abbaye limousine on avait à cœur dans ce domaine très particulier qu'est au xiii^e siècle la science médicale de mettre à la disposition de ceux qui devaient assurer les soins aux malades, moines ou hôtes de passage, – et dont on ignore tout de la formation – une documentation de base, reposant pour une bonne part sur les travaux l'école de Salerne, même si certains titres peuvent surprendre comme ce *Medicinale falconum et accipitrum* [IX, 3], quand on sait que la possession d'oiseaux de proie était en principe défendue aux moines...

37 La transmission d'une certaine forme de savoirs, passe nécessairement dans les premiers siècles du Moyen Âge par les écoles, monastiques et cathédrales, avant le développement des universités, d'autant que celles-ci sont inégalement réparties et qu'un nombre infime de religieux pouvaient y accéder. Ces écoles n'ont pas laissé d'archives conséquentes et on ne peut les approcher qu'à travers des sources indirectes, comme le fit M^{gr} Émile Lesne en 1940³¹. Les livres eux-mêmes sont inégalement conservés. Si l'abbaye de Saint-Martial fait exception, c'est loin d'être le cas partout. Prenons simplement le cas du prieuré de chanoines réguliers d'Aureil, en Limousin, presque aux portes de Limoges, fondé dans les années 1081-1085 par le normand Gaucher. L'inventaire de la bibliothèque a été ajouté à la fin d'un ordinaire qui est peut-être, selon dom Jean Becquet, l'œuvre de Bernard de Quinsac, qui apparaît dans l'inventaire comme donateur de livres, mais qui souscrit aussi, comme sacriste, un certain nombre de chartes d'Aureil entre 1196 et 1220³² (fig. 3). Il compte 189 numéros et, plus encore qu'à Saint-Martial, les livres à usage « scolaire », avec de multiples florilèges sont présents, témoignant de l'existence d'une école au prieuré, dont on ne sait rigoureusement rien. L'ordinaire en question – un livre liturgique, absent lui-même de l'inventaire – est le seul manuscrit conservé, avec le cartulaire (un document d'archives) de ce riche fonds. Ce qui confirme l'importance de ces inventaires pour une meilleure connaissance de la transmission des savoirs au Moyen Âge.

Fig. 3. – L'inventaire des livres du prieuré d'Aureil, arch. dép. de la Haute-Vienne, D 1221, f. 42r.



Arch. dép. de la Haute-Vienne.

BIBLIOGRAPHIE

ANDRAULT-SCHMITT Claude (dir.), *Saint-Martial de Limoges. Ambition politique et production culturelle (x^e-xiii^e siècles)*, Limoges, PULIM, 2006.

Archives départementales de la Haute-Vienne. Répertoire numérique de la sous-série 3 H. Fonds de l'abbaye Saint-Martial de Limoges (ix^e siècle-1790), par Martine SAINTE-MARIE, Limoges, Archives départementales de la Haute-Vienne, 1976.

BEQUET Jean, « La bibliothèque des chanoines réguliers d'Aureil en Limousin au XIII^e siècle », dans *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. 92 (1965), p. 117-130. – Réimpr. dans *Id.*, *Vie canoniale en France aux x^e-xii^e siècles*, London, Variorum Reprint, 1985, V.

Bernard Itier, *Chronique, texte établi, traduit et commenté par Jean-Loup Lemaître*, Paris, Les Belles Lettres, Les classiques de l'histoire de France au Moyen Âge, 39, 1998.

DELISLE Léopold, *Le Cabinet des Manuscrits de la Bibliothèque nationale*, t. II, Paris, Imprimerie nationale, 187.

–, « Les manuscrits de Saint-Martial de Limoges. Réimpression textuelle du catalogue de 1730 », dans *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. 43 (1895), p. 1-60.

- DEROUX Marie-Pierre, *Les origines de l'oblature bénédictine*, Ligugé, Abbaye Saint-Martin, 1927.
- DUPLÈS-AGIER Henri, *Chroniques de Saint-Martial de Limoges*, publiées d'après les manuscrits originaux par Henri Duplès-Agier, Paris, Vve J. Renouard, (Société de l'histoire de France, 1676), 1874.
- GABORIT-CHOPIN Danielle, *La décoration des manuscrits à Saint-Martial de Limoges et en Limousin du IX^e au XII^e siècle*, Paris-Genève, Droz, Mémoires et documents publiés par la Société de l'École des chartes, 17, 1969.
- LASTEYRIE Charles de, *L'abbaye de Saint-Martial de Limoges. Étude historique, économique et archéologique, précédée de recherches nouvelles sur la vie du saint*, Paris, A. Picard, 1901.
- LE BRAS Gabriel, *Histoire du droit et des institutions de l'Église en Occident, t. X. L'Âge classique, 1140-1378*, Paris, Cujas, 1974.
- LEMAITRE Jean-Loup, « Les « Classiques » dans les monastères de la France méridionale d'après les inventaires des bibliothèques », dans *Église et culture dans la France méridionale (XIII^e-XIV^e siècle)* (Cahiers de Fanjeaux, 35), Toulouse, Privat, 2000, p. 187-218.
- , « Les inventaires médiévaux des bibliothèques monastiques et canoniales limousines », dans *actes du 55^e congrès de la Fédération des sociétés savantes du Centre de la France, Limoges, 17-18-19 mai 1996 = Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. 125 (1997), p. 23-44.
- , « Les livres de médecine dans les monastères clunisiens au Moyen Âge d'après les inventaires et les livres conservés », dans Charles HETZLEN et René DE VOS (dir.), *Monachisme et technologie dans la société médiévale du X^e au XIII^e siècle, actes du colloque scientifique international, Cluny, 4, 5 et 6 septembre 1991*, Cluny, CNAM, 1994.
- , *Mourir à Saint-Martial. La commémoration des défunts et les obituaires à Saint-Martial de Limoges du XI^e au XIII^e siècle*, Paris, De Boccard, 1989.
- LESNE Émile, *Histoire de la propriété ecclésiastique en France, t. II, fasc. V. Les écoles de la fin du VIII^e siècle à la fin du XII^e siècle*, Lille, Facultés catholiques, 1940.
- MARTÈNE Dom Edmond et DURAND Dom Ursin, *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur [...] Paris, Chez F. Delaulne, H. Foucault, M. Clouzier, J.-G., Nyon E. Ganeau et N. Gosselin, 1717.*
- MONTFAUCON Bernard de, *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova [...]*, Paris, Briasson, 1739.

NOTES

1. sources : les inventaires de Bernard Itier (BnF, lat. 1085, f. 1-7^v, 76, 104v), de son successeur Étienne de Salvaniec (BnF, lat. 1139, f. 229-236), et celui des livres de médecine conservés à l'infirmerie (arch. dép. Haute-Vienne, 3 H 411).
2. Arch. dép. Haute-Vienne. Répertoire numérique de la sous-série 3 H. Fonds de l'abbaye Saint-Martial [consultable en ligne].
3. Voir aussi J.-L. Lemaître, *Mourir à Saint-Martial* et Cl. Andrault-Schmitt (dir.), *Saint-Martial de Limoges. Ambition politique et production culturelle*.
4. Ch. de Lasteyrie, *L'abbaye de Saint-Martial de Limoges*, p. 332.
5. Voir la chronique de Bernard Itier, « Obierunt Radulfus deu Poi, abbas Dolensis, et Petrus de Vertuol, armarius, qui capellam Sancti Michaelis et librariam edificari fecit,

et multa alia bona » (BnF, lat. 1338, f. 213, § 18 ; éd. n° 133). — *Id.*, « In crastino missam novam predictus B. celebravit apud S. Michel, ubi est librariam » (BnF, Rég. lat. 267, f. 1; éd. n° 146, § 6). Voir notre édition pour la localisation précise : Bernard Itier, *Chronique*, p. xxxv.

6. Cf. M.-P. Deroux, *Les origines de l'oblature bénédictine*. Quatorze ans accomplis est aussi l'âge fixé par Alexandre III pour faire profession, cf. dom J. Hourlier, dans G. Le Bras, *Histoire du droit et des institutions de l'Église en Occident*, d'après *Décrétales*, X, lib. III, 31 c. 8 (Friedberg, II, 571).

7. Dans l'édition de H. Duplès-Agier, *Chroniques de Saint-Martial de Limoges*, p. 247, la liste est indiquée par erreur comme copiée au f. 259v du ms.

8. BnF, ms. lat. 1338, f. 220v.

9. BnF, ms. lat. 5343, f. 89.

10. BnF, ms. lat. 4239, f. 3.

11. BnF, ms. lat. 3237, f. 10v.

12. BnF, ms. lat. 2400, f. V.

13. Ch. de Lasteyrie, *L'abbaye de Saint-Martial*, p. 211 : « Les enfants et les novices étaient surveillés et instruits par des religieux spécialement désignés. »

14. BnF, lat. 9363, f. 70 sq., lat. 12663, f. 59 sq., lat. 13069, f. 81 sq.

15. B. de Montfaucon, *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova*, t. II, p. 1033-1040.

16. Matricule, 3989, profès de Saint-Augustin le 2 septembre 1692, mort à Solignac le 15 novembre 1734.

17. Dom E. Martène et dom U. Durand, *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins...* Seconde partie, p. 69-70.

18. Matricule 3737, profès de Saint-Augustin de Limoges le 27 octobre 1687, mort à Saint-Augustin le 24 mai 1740.

19. Matricule, 2789, profès de Saint-Faron de Meaux le 11 mai 1671, mort à Saint-Denis le 21 août 1729.

20. BnF, lat. 315, 1813, 2056, 2303, 2372, 2455, 2637, 2768 ^A, 3154, 3572, 3885, 5230 et 9572.

21. Cf. BnF, lat. 315, f. 90v, *BN, Catal. mss latins*, t. I, p. 112 ; et Delisle, « Les manuscrits de Saint-Martial de Limoges », p. 9.

22. Voir J.-L. Lemaître, « Les inventaires médiévaux des bibliothèques monastiques et canoniales limousines », p. 23-44 [= *BSAHL*, t. 125 (1997), p. 23-44].

23. Voir J.-L. Lemaître, « Les “Classiques” dans les monastères de la France méridionale d'après les inventaires des bibliothèques ».

24. Delisle, *Les manuscrits*, p. 17, *Catal. Montfaucon*, n° 1658.

25. *Catal. 1730* : [190] Liber grammaticæ, seu explanatio Donati, in-octavo, ann. 500.

26. Sur ce manuscrit, fin x^e-début xi^e siècle, qui provient de Colbert et porte un ex-libris de Saint-Martial, du xiii^e siècle, cf. D. Gaborit-Chopin, *La décoration des manuscrits à Saint-Martial de Limoges*, p. 210. Un autre TERENCE, lat. 7901, provient également de Saint-Martial.

27. Voir Bernard Itier, *Chronique*.

28. Limoges, Arch. dép. de la Haute-Vienne, 3 H 411. Liste des livres de médecine (13 volumes) copiée par Bernard Itier, bibliothécaire de Saint-Martial de 1204 à 1225, au dos d'une lettre circulaire de l'abbé et du convent de Saint-Martial relative à la restauration du monastère, donnée sous l'abbatit d'Hugues de Brosses (1198-1204). Original parchemin, (h. 132 mm ; L 265 mm, 12 lignes). – Acte utilisé par Bernard Itier dans le sens du petit côté : 25 lignes de 115 mm, écriture de petit module.

29. Le catalogue (Delisle, *Cabinet des Manuscrits*, t. II, p. 498-504) ne compte que 374 numéros.

30. J.-L. Lemaître, « Les livres de médecine dans les monastères clunisiens au Moyen Âge ».

31. Voir E. Lesne, *Histoire de la propriété ecclésiastique en France*, t. II, fasc. V. *Les écoles de la fin du VIII^e siècle à la fin du XIII^e siècle*.

32. Arch. dép. de la Haute-Vienne D 1221, f. 42-43. Voir J. Becquet, « La bibliothèque des chanoines réguliers d'Aureil en Limousin au XIII^e siècle ».

RÉSUMÉS

L'abbaye Saint-Martial de Limoges a laissé plus de deux cents manuscrits et une série d'inventaires rédigés entre la fin du XII^e et la première moitié du XIII^e siècle. Le dernier, bien qu'incomplet, ne compte pas moins de 372 entrées. Les sources ne font pas explicitement mention d'une école, mais divers témoignages en font état. La présence d'une école implique des ouvrages spécifiques nécessaires à la transmission des savoirs aux futurs religieux, en particulier des florilèges. Si ces florilèges et autres ouvrages à usage pédagogique ne se retrouvent pas aujourd'hui dans les manuscrits conservés depuis 1730 à la BnF, les inventaires médiévaux permettent de les appréhender. L'inventaire des manuscrits alors conservés à l'infirmerie renferme aussi les traités nécessaires à une bonne connaissance de cette science. Ces inventaires montrent comment s'effectuait la transmission des savoirs, littéraires, historiques, mais aussi médicaux au sein de la grande abbaye limousine.

AUTEUR

JEAN-LOUP LEMAÎTRE

Directeur d'études émérite de l'École pratique des hautes études (EPHE), Paris, IV^e section « Sciences historiques et philologiques », membre de la Henry Bradshaw Society, Londres, conservateur du musée du Pays d'Ussel, Corrèze